



PRESENTS : Mmes Céline BURLET, Agnès CLOITRE-DUCOGNON, Charlotte DUPONT, Brigitte SOYEUX, MM Yves GUERPILLON, Philippe BOCHARD, Frédéric ROSSI, Stéphane GUSMEROLI, Bruno MONTAGNAT, Patrice POULET.

ABSENTS : Elisabeth GUIBERT-QUEIROS, Claire RENAUDIN, Alain CLOITRE, Benoit LAVAL, Olivier MOLLARET.

POUVOIRS : Claire RENAUDIN à Y. GUERPILLON ; Alain CLOITRE à P. POULET ; Agnès CLOITRE-DUCOGNON à P. BOCHARD (jusqu'au point 4)

Début du Conseil à 20H30

Secrétaire de séance : Bruno MONTAGNAT

1. Approbation du PV du conseil municipal du 8 Avril 2015

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2015 est approuvé

Votants : 11

Résultat du vote : 10 pour et 1 abstention

2. Commissions d'urbanisme des 29 mars et 27 avril 2015

Le maire rend compte des réunions de la commission d'urbanisme des 29 mars et 27 avril.

3. Tourisme : prise en charge de la première visite de classement des meublés de tourisme

Le conseil municipal décide de renouveler la prise en charge du coût de la première visite de classement des meublés de tourisme.

Votants : 11

Résultat du vote : Unanimité

4. Sécurité : convention concernant le camping de Martinière

Afin d'assurer l'évacuation des campeurs en cas d'évènements pluviométriques exceptionnels, le conseil municipal décide de passer une convention avec la société de transport de personnes FAURE VERCORS.

Votants : 11

Résultat du vote : 10 pour et 1 abstention

Arrivée de Charlotte DUPONT et Agnès CLOITRE – DUCOGNON

5. Culture : projet de réalisation d'une médiathèque tête de réseau

Dans le cadre du projet de construction d'une médiathèque tête de réseau à l'échelle intercommunale à Saint Laurent du Pont, le conseil municipal se prononce favorablement à la réalisation de ce projet et à son implantation, et donne un engagement de principe sur le portage financier de l'opération.

Votants : 12

Résultat du vote : Unanimité

6. Social : Convention de soutien financier accordé à l'ADMR

Le conseil municipal décide de renouveler la convention par laquelle la commune apporte son soutien financier au fonctionnement de l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural pour une durée de trois ans.

Votants : 12

Résultat du vote : Unanimité

7. Finances : Décision modificative n°1 au budget primitif 2015 – Budget principal

La décision modificative n° 1 du budget principal est proposée au conseil municipal :

Dépenses d'investissement

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Frais documents d'urbanisme | | 8 540.00 |
| Espace Outdoor la Diat – Bike park | | 348 100.00 |
| Viabilisation du four à pains | | 1 500.00 |
| Bâtiments communaux | | 5 500.00 |
| Electrification rurale | | 9 800.00 |
| Voirie communale | 6 440.00 | |
| TOTAL Dépenses | 6 440.00 | 373 440.00 |

Recettes d'investissement

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Groupe scolaire St Hugues - CG38 | | 8 000.00 |
| Espace outdoo La Diat - FEDER | | 289 000.00 |
| Emprunts | | 70 000.00 |
| TOTAL Recettes | | 367 000.00 |

Votants : 12

Résultat du vote : Unanimité

8. Associations : Attribution des subventions 2015 aux différentes associations

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

| Associations | Montants |
|--|--------------------|
| A.D.M.R. | 6 000.00 € |
| Club des Sports | 4 000.00 € |
| C.L.S.H. Curieux de nature | 3 000.00 € |
| Charmant Som Gym | 1 500.00 € |
| Chartreuse Nordique (Promotion du ski de fond en Chartreuse) | 200.00 € |
| L'Ephémère | 14 000.00 € |
| Les Amis de l'Eglise de Saint Hugues | 1 500.00 € |
| Pic Livres | 800.00 € |
| Ski Nordique Chartrousin | 1 500.00 € |
| Ski St Hugues Les Egaux (part scolaire sur subv CG 38) | 8 250.00 € |
| Compagnie Nathalie Thomas | 500.00€ |
| Fédération Française Montagne Escalade | 153.00€ |
| Office du Tourisme (participation au spectacle de Noël 2014 « Rouge Zèbre ») | 1 800.00 € |
| Total | 43 203.00 € |

Votants : 12

Résultat du vote : 10 pour et 2 abstentions

La séance est levée à 22H30